– RÉPUBLIQUE FRANÇAISE –

Thue et Mue
COMMUNE DÉLÉGUÉE
Cheux

N°2026-43

ARRETE MUNICIPAL
TEMPORAIRE
Portant permis de stationnement
à Cheux, rue Stornoway, commune déléguée de THUE ET MUE

Le Maire déléguée de CHEUX

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;
Vu le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu l'arrêté du Maire en date du 21/03/2026, donnant délégation de signature à Myriam LETELLIER, Maire déléguée de CHEUX ;
Vu la demande présentée par l'entreprise HEISS Claude Déménagements d'installer un camion porteur de 19 tonnes (2.5m x 12m) le 24/11/2026 sur le domaine public, rue Stornoway à Cheux, commune déléguée de THUE ET MUE pour déménager la maison située au 3 rue Stornoway à Cheux, commune déléguée de THUE ET MUE.

ARRETE :

Article 1 : L'entreprise HEISS Claude Déménagements est autorisée à stationner un camion porteur de 19 tonnes rue Stornoway (cf. : plan ci-dessous) afin de déménager la maison située au 3 rue Stornoway.

Article 2 : Le permissionnaire a la charge de la signalisation dans les conditions prévues par l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière. Il est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 3 : Le permissionnaire devra faire en sorte de ne jamais entraver le passage des personnes, celles-ci ne devant pas être obligées de marcher sur la chaussée.

Artiche 4 : La présente autorisation est donnée sous réserve des droits des tiers et des règlements en vigueur.

Article 5 : La commune de THUE ET MUE est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont l'amplification sera notifiée à l'adjudant de la Brigade de la gendarmerie de THUE ET MUE, à l'Agent de Surveillance de la Voie Publique et à l'entreprise HEISS Claude Déménagements, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.



Fait à Thue et Mue, le 10/11/2026.
Le Maire,
Pour le Maire,
Par délégation,
Le Maire déléguée,
Myriam LETELLIER

MAIRIE DE THUE ET MUE
Commune déléguée de CHEUX
Calvados